

Renier ma fille mineure apres harcelement moral

Par MarieLeo, le 23/07/2015 à 12:21

Bonjour,

Ma fille âgée de 15 ans qui est en garde alternée, est devenue ingérable depuis mon remariage il y a 2 ans. Harcèlement moral, crise d'autoritarisme, agression verbale envers mon mari... celui ci en a fait un infarctus.. Manipulée par son père, elle fait tout pour que la vie soit impossible et a décidé récemment de vivre a temps plein chez son père. Celui-ci nous intente un procès pour essayer d'obtenir un peu d'argent. Je souhaite renoncer a tous mes droits parentaux et la renier. Quelle est la procédure a suivre ?

Je vous remercie pour vos réponses